



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2022-12-074

Désignation des délégués pour la commission de suivi de site de la société SUEZ RV ENERGIE

Rapporteur : Grégoire SOUQUE

<u>Date de Convocation</u> : 29 novembre 2022	<u>Séance du 06 décembre 2022</u>
<u>Date d'affichage</u> : 08 décembre 2022	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 22	
▪ Nombre de votants : 28	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Marie-Laure PERDIGUIER, Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Gilles GIAIMO, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK

Etaient absents excusés et représentés :

Éric DEVALQUENAIRE est représenté (e) par Stéphanie CASTRIGNANO, Estelle ROLLE est représenté (e) par Grégoire SOUQUE, Fabrice BAUDOIN est représenté (e) par Sandrine IGNERSKI, Michel CAMPERGUE est représenté (e) par Franck JOUSSELIN, Jade MORENAS est représenté (e) par Alain FIRMIN, Philippe REYNERO est représenté (e) par Jennifer HAMAIDE, Thomas DEVALQUENAIRE est représenté (e) par Marie-Laure PERDIGUIER,

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

La commission de suivi de site de la société SUEZ RV ENERGIE à Vedène a été créé par arrêté préfectoral du 20 février 2013 et renouvelé par arrêté préfectoral du 20 février 2018, conformément au décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site.

Cette commission a pour mission de créer un cadre d'échange sur les actions menées par l'exploitant, de suivre l'activité de l'installation classée et de promouvoir l'information du public.

A l'issue des élections municipales de 2020, la commune de Morières-lès-Avignon a désigné un représentant titulaire, et un représentant suppléant.

Le mandat de 5 ans des membres arrivant à échéance le 20 février 2023, la préfecture de Vaucluse a informé les collectivités membres de la nécessité de procéder au renouvellement complet des membres de la commission de suivi de site.

Ainsi il est demandé à l'assemblée de procéder au renouvellement des représentants de la commune en désignant deux personnes, un titulaire et un suppléant.

Le maire propose de désigner comme représentant de la commune :

- Monsieur Grégoire SOUQUE, titulaire
- Monsieur Pierre-Jean FAUCITANO, suppléant

Où l'exposé du rapporteur, le conseil municipal délibère et,

- **DÉSIGNE** comme représentants de la commune au sein de la commission de suivi de site de la société SUEZ RV ENERGIE
- Monsieur SOUQUE Grégoire, titulaire
- Monsieur Pierre-Jean FAUCITANO, suppléant

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : 28
n'ayant pas pris part au vote : 1(Franck JOUSSELIN),

Le 07/12/2022
Le Maire,

Grégoire SOUQUE